

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavers - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctriev.es.fr

2023/117 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 20 juin 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmaniczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drupe, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche, Sabine Campredon à Pierre Suzzarini.

Votants : 38 Pour : 35 Contre : 1 (Uta Ihle) Abstention : 2 (Vincent Blanchard et Marie-Pierre Drain)

OBJET : TARIF POUR LE SEJOUR « TRIEVES JEUNES EN VOYAGE » - ETE 2023

Un projet de séjour en Espagne d'un groupe de jeunes de la junior association « Trièves jeunes en voyage » est accompagné par le service enfance jeunesse et entre dans le cadre de l'appel à projets « coup de pouce jeune Isère » et « colos apprenantes ». Au vu de l'engagement des jeunes et des subventions sollicitées et des prescriptions du dispositif « colos apprenantes », il est proposé d'appliquer un tarif unique de 80€/jeune.

Il est proposé d'autoriser le Président à appliquer exceptionnellement le tarif unique de 80 € pour l'ensemble des jeunes et familles inscrits et concernés par le projet « Trièves jeunes en voyage » en cas de réponse positive de la demande de subvention de « colos apprenantes » 2023.

En cas de réponse négative de la demande de subvention « colos apprenantes », le tarif de ce séjour sera le tarif voté lors du conseil communautaire du 4 juillet 2022 soit un tarif de 130 € à 238 € selon le quotient familial des jeunes inscrits à ce séjour.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Président à appliquer exceptionnellement le tarif unique de 80 € pour l'ensemble des jeunes et familles inscrits et concernés par le projet « Trièves jeunes en voyage » en cas de réponse positive de la demande de subvention de « Colos apprenantes » 2023,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/7/23 et de sa publication le 6/7/23